



«La procuration facilite le vote de ceux qui sont déjà mobilisés électoralement»

Par **BAPTISTE COULMONT**
Sociologue,
maître de conférences à
l'université Paris-VIII

Lors du premier tour des municipales, l'abstention a atteint un nouveau record : 36,45% sur toute la France, selon le chiffre rendu public, lundi, par le ministère de l'Intérieur. Pour ces élections, le gouvernement a simplifié le vote par procuration, avec la possibilité de télécharger le formulaire (1). Faciliter l'accès aux urnes serait-il un moyen de lutter contre l'abstention ? Sociologue, maître de conférences à l'université Paris-VIII, Baptiste Coulmont a étudié le vote par procuration (2), une pratique de plus en plus utilisée par les Français.

Quels sont les liens entre abstention et vote par procuration ?

Les procurations sont plus fréquentes dans les bureaux de vote peu abstentionnistes et où se trouvent peu de bulletins blancs ou nuls. Si l'abstention et le vote blanc sont des réponses à une offre politique inadéquate, donner une procuration à quelqu'un c'est dire, je suis satisfait de l'offre électorale, c'est le signe d'une sur-mobilisation électorale. La procuration facilite le vote de ceux qui sont déjà électoralement mobilisés mais pas le vote des abstentionnistes. Globalement, les votants sont plus bourgeois que les inscrits, les abstentionnistes sont moins bourgeois que les votants et la procuration ne fait que renforcer ce constat.

Qui vote réellement par procuration ?

Il est difficile d'établir un profil type mais on peut repérer les bureaux de vote où il y a le plus de procuration. Globalement, on observe qu'ils sont situés dans les quartiers bourgeois. Les éléments qui font augmenter le taux de procuration sont : le niveau de diplôme, le pourcentage de cadres, la proportion de propriétaires, de personnes âgées. À l'inverse, la proportion de chômeurs, d'ouvriers, de locataires fait baisser

le taux de procuration. A Paris, les démarcations sont claires. Dans le XVII^e arrondissement par exemple, entre le quartier la Fourche [*populaire*, ndlr] et celui du parc Monceau [*bourgeois*] où le taux de procuration est bien plus élevé.

A l'échelle d'un bureau de vote, on observe que c'est un vote plutôt féminin et l'on repère des circulations familiales et amicales. Les 18-30 ans donnent leur procuration aux 50-70 ans, la génération pivot, ce sont souvent des jeunes partis étudier ou

travailler ailleurs et qui sont toujours inscrits chez leurs parents. Quant aux plus âgés, partis en vacances ou en déplacement professionnel, ils donnent plutôt procuration à leur classe d'âge et non aux plus jeunes. La structure sociale de la confiance est davantage familiale que philosophique. Enfin, on observe que l'âge moyen des votants est plus élevé que celui de ceux qui donnent une procuration alors que celui des mandatés est plus important que celui des votants. Donner une procuration serait plutôt une démarche de jeune. **Concrètement, comment donne-t-on sa voix ?**

Il y a plusieurs façons de procéder : «je te fais confiance, tu votes comme tu veux», «voilà l'enveloppe fermée avec mon vote» ou tout simplement dire le vote que l'on souhaite. Certains mandatés se servent des procurations pour panacher les voix en se disant «je vote socialiste mais comme j'ai deux voix, j'en mets une pour les Verts». Donner une procuration à quelqu'un peut aussi le pousser à aller voter, il y a un effet multiplicateur des voix. Les trahisons peuvent exister, des gens qui accepteraient de voter pour d'autres mais qui ne respecteraient pas leur choix. Les gens qui donnent une procuration sont des gens qui veulent voter, ceux qui la prennent veulent rendre service. Ils ne sont peut-être pas autant attachés au vote que ceux qui veulent voter.



A. MARIETTE

Quelles différences entre les diverses élections ?

Pour les élections nationales (présidentielle et législatives) le nombre de procuration est plus important que pour les élections locales. A Paris, par rapport à la présidentielle de 2012, il y a eu trois fois moins de procurations au premier tour des municipales. Au niveau national, 5,4% des voix exprimées étaient des procurations au second tour de la dernière présidentielle. Après, il y a des exceptions pour certains contextes locaux. Dans le V^e arrondissement de Paris, lors des municipales de 2008, il y a eu beaucoup de procuration car le jeu était très serré entre Tiberi et son adversaire socialiste, les gens se sont mobilisés. Il y a eu 1 600 votes par procuration et la marge de victoire de Tiberi était de 250 votes.

Comment se positionnent les partis politiques vis-à-vis de ce type de vote ?

Les partis ont toujours organisé localement les votes par procuration avec leur permanence locale. Mais, longtemps, ces votes représentaient moins de 1% des voix. Aujourd'hui, il en représente environ 5% et comme il dépasse la marge de victoire, il est devenu un outil politique, en particulier avec Internet. En 2012, sur le site de François Hollande, il suffisait de remplir son code postal et le parti se chargeait de trouver un bon votant socialiste pour être certain du vote. Anne Hidalgo et Nathalie Kosciusko-Morizet font aussi de la publicité pour le vote par procuration sur leur site. L'enjeu est important car le vote confié à un militant est assuré. La confiance dans le militant est plus forte que la confiance familiale.

Recueilli par **ANASTASIA VÉCRIN**

(1) <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1604.xhtml>

(2) «Un homme, deux voix : le vote par procuration», par Baptiste Coulmont, Arthur Charpentier, Joël Gombin. www.laviedesidées.fr

Qu'il est beau mon candidat !

Par **JÉRÔME BARTHÉLEMY**
Professeur
à l'École
supérieure
des sciences
économiques
et commerciales
(Essec)

On pense souvent que les électeurs votent de manière rationnelle et choisissent les meilleurs candidats. Le bilan des candidats sortants et le programme de leurs «challengers» devraient donc avoir une influence considérable sur les résultats des élections. Un grand nombre de recherches menées depuis la fin des années 70 suggèrent que les choses ne sont pas aussi simples. En effet, elles montrent que l'apparence physique des candidats a une influence

Les électeurs semblent considérer que les candidats qui ont la meilleure apparence physique sont également les plus compétents.

déterminante sur la façon dont ils sont perçus par les électeurs et donc sur les résultats des élections. Ces études (1) ont été menées dans de nombreux pays (Australie, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni).

La démarche est toujours la même. Les chercheurs commencent par présenter aux participants la photographie de plusieurs candidats à une élection.

Puis, ils leur demandent de déterminer lequel a été (ou sera) élu. En théorie, les participants ne devraient pas avoir plus d'une chance sur deux d'y parvenir ; en pratique, le taux de réussite est nettement plus élevé. L'étude menée par John Antonakis et Olaf Dalgas sur les élections législatives françaises de 2002 illustre bien ce courant de recherche. Les deux chercheurs ont commencé par présenter à 684 adultes suisses les photographies des candidats présents au second tour. Puis, ils leur ont demandé de «deviner» qui avait gagné l'élection. Comme les participants ne connaissaient pas les candidats, la proportion de réponses correctes aurait dû être de 50% ; dans les faits, elle s'est élevée à 72%.

Ils ont alors répliqué leur étude sur un échantillon de 681 enfants suisses (âgés de 5 à 13 ans). Plutôt que de leur demander qui avait gagné l'élection, ils leur ont fait jouer au «jeu du navire». Ils leur ont présenté les photographies des candidats et leur ont posé la question suivante : «Qui devrait être le capitaine de votre navire ?» Les enfants ont donné la préférence au vainqueur de l'élection dans 71% des cas. L'étude a

également montré que les jugements des adultes et des enfants étaient très fortement corrélés. En d'autres termes, les adultes ont utilisé les mêmes critères que les enfants pour évaluer les photographies. Comment expliquer qu'une simple photographie des candidats permette de prédire le résultat d'une élection ? Implicitement, les électeurs semblent considérer que les candidats qui ont la meilleure apparence physique sont également les plus compétents. Ils ont alors tendance à voter pour eux. Ce ne serait pas très gênant si l'apparence physique et la compétence étaient liées. Malheureusement, cela n'a jamais été démontré (et il est peu probable que l'on y parvienne). Ces résultats (scientifiques) peuvent surprendre. On pourrait également penser que l'effet de l'apparence physique s'atténue au fur et à mesure que les électeurs apprennent à mieux connaître les candidats. Ce n'est pas forcément le cas. L'effet d'ancrage est bien connu dans la littérature psychologique. Il suggère que l'influence de la première impression (souvent fondée sur l'apparence physique) diminue peu au fil du temps.

Les implications pour les candidats aux différentes élections sont claires. L'apparence physique ne doit pas être négligée car elle peut contribuer à «faire la différence». Cette remarque peut prêter à controverse. Pourtant, on sait depuis la République de Platon que l'équipage d'un navire est trop aveuglé par les apparences pour choisir le meilleur capitaine. De manière moins prosaïque, la relation entre l'apparence physique des candidats et les résultats des élections est moins marquée lorsque les électeurs ont une orientation politique et une culture politique fortes. Mais pour cela, il faudrait parvenir à réconcilier les Français avec la politique.

(1) *Références principales : Predicting Elections : Child's Play ! par John Antonakis et Olaf Dalgas (2009), «Science», 323, p. 1183. Elected in 100 Milliseconds : Appearance-Based Traits Inferences and Voting, par Christopher Olivola et Alexander Todorov (2010), «Journal of Nonverbal Behavior», 34, pp. 83-110. Inferences of Competence From Faces Predict Election Outcomes par Alexander Todorov, Anesu Mandisodza Amir Goren et Crystal Hall (2005), «Science», 308, pp. 1623-1626.*